

## ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de LA ROCHETTE	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Départementale 142	3	+ 470	5	+ 120	3	100	
Nationale 6	16	+ 750	16	+ 870	3	100	
Nationale 6	16	+ 870	19	+ 160	2	250	
Nationale 6	19	+ 160	20	+ 120	3	100	
SNCF Paris à Marseille					1	300	
SNCF Corbeil Essonnes à Montereau					1	300	

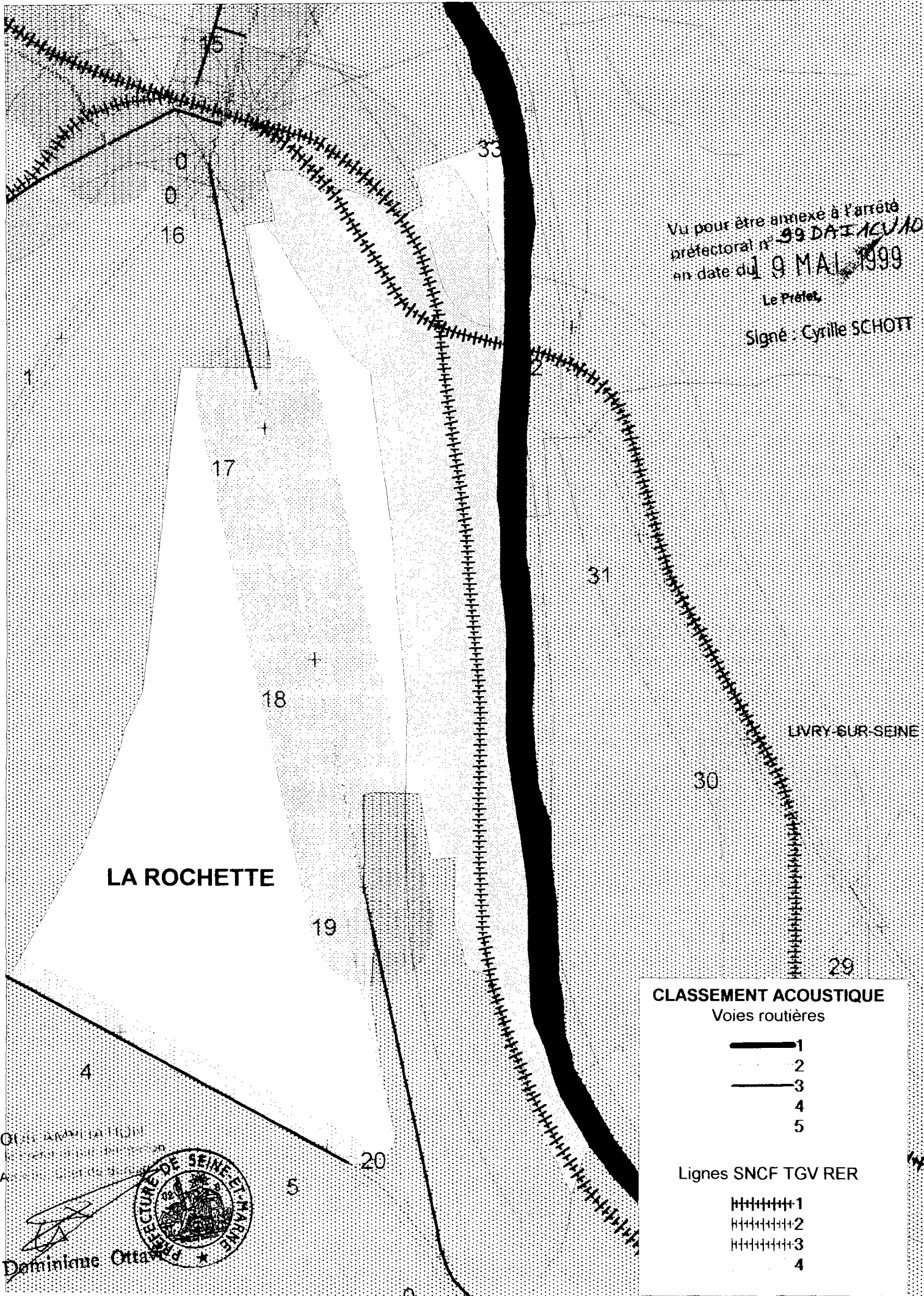
POUR AMPLIATION  
Pour le Préfet et par délégation  
L'Attaché, Chef de Bureau



Vu pour être annexe à l'arrêté  
préfectoral n° **99 DA IACV102**  
en date du **19 MAI 1999**  
Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 : PLAN



Vu pour être annexé à l'arrêté  
 préfectoral n° 99 DA 3 ACU AD 2  
 en date du 9 MAI 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

LA ROCHETTE

LIVRY-SUR-SEINE

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- +++++ 1
- +++++ 2
- +++++ 3
- +++++ 4

POI...  
 Pour...  
 L'A...



Dominique Ottaviani